

Commune  
De  
**TORCE EN VALLEE**

**Délibérations  
Du Conseil Municipal**



Date de convocation  
31 août 2023  
Date d'affichage  
31 août 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le quatre septembre à vingt heures et six minutes précises,  
Le Conseil municipal légalement convoqué le trente et un août deux mil vingt-trois s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROYER, maire.

En exercice	15
Présents	13
Votants	13

**Étaient présents** : Jean-Michel ROYER, Laurent GUILLET, Céline MATHÉ, Denis DEBELLE, Aurélie HOUDAYER, Michel CHADUTEAU, Olivier LE CORF, Maryse BESNIER, Joël DAVID, Aurélia BUTET, Yves GICQUEL, Annick CUISNIER et Vincent GUILLERME.

**Absente et excusée** : Émilie LOPES,

Émilie LOPES donne pouvoir à Aurélie HOUDAYER pour voter en ses lieu et place.

**Absente** : Pascaline LEGENDRE,

Le président a dénombré treize conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Selon les dispositions de l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Denis DEBELLE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

### **DEMANDE DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE « CÉRÈS » POUR L'ASSOCIATION SIEL BLEU. 2023 - 53**

Monsieur le Maire fait lecture du courrier adressé par madame Evelyne Gicquel aux conseillers municipaux. Dans son courrier Madame Evelyne Gicquel explique au conseil municipal que les cours dispensés par Siel Bleu, préviennent la perte d'autonomie et bénéficient de subventions de la « Conférence des Financeurs » dans le cadre d'interventions au plus près des séniors.

Toutefois les tarifs ont augmenté de 26% pour passer à 88€ par personne et par an. (Facturation totalement transparente Génération Mouvements n'en retire aucun bénéfice).

La location de la salle représenterait 924€ (21€ x44j) par an soit 1 euros 40 par séance et par participant.

Tous les « gymnastes » ont plus de 68 ans et certains ont de faibles revenus.

Siel Bleu dispense des cours de gymnastique douce, évitement des chutes, maintien de l'équilibre et des facultés cognitives ; ce qui relève donc de la médecine préventive ; c'est un maintien du lien social.

La « salle des anciens » est manifestement trop petite pour évoluer à une quinzaine de personnes et garder des distances alors même que le covid semble repartir.

Voici, entre autres les arguments avancés par les représentants de Siel Bleu.

Monsieur le Maire ne réfute pas tous les bienfaits de cette association cependant il ne comprend pas pourquoi l'association générations mouvement de Torcé-en-Vallée n'est pas porteur de ce projet.

Lors d'un rendez-vous au mois de mai dernier avec la Présidente de Génération mouvement de Torcé-en-Vallée, ce dossier avait été mis à l'ordre du jour et la présidente n'en avait pas connaissance.

Monsieur le maire fait appel au vote du conseil municipal pour la gratuité de la salle,  
Monsieur Olivier Le Corf a quitté la séance à 21 h 57 et n'a pas participé aux derniers votes.

**Après délibération, le conseil municipal, par le vote à main levée comme suit :**

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	10	0	3

**DECIDE** d'accorder la gratuité de la salle Cérès pour les cours de gymnastique dispensés par l'association « Siel Bleu » le lundi matin de 11h à 12h soit 44 séances par an.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dits,

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Michel ROYER

